

90781-2026 - Mise en concurrence

France – Lampes – Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn
OJ S 27/2026 09/02/2026
Avis de marché ou de concession – régime ordinaire
Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: INRAE

Adresse électronique: sam-montpellier@inrae.fr

Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur: Services d'administration générale

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Description: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Identifiant de la procédure: 795e1b9a-7480-4c07-85bb-3a95a36f1f08

Identifiant interne: INRAE-C24-2026-001

Type de procédure: Ouverte

La procédure est accélérée: non

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31521000 Lampes

Nomenclature complémentaire (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques, 45214630 Installations scientifiques

2.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Informations complémentaires: INRAE Centre Occitanie-Montpellier, LEPSE – bâtiment 7 2 place Pierre Viala 34060 Montpellier cedex

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES pour un marché de fournitures courantes. En application des dispositions de l'article R2122-4 du code de la commande publique : « L'acheteur peut passer un marché de fournitures sans publicité ni mise en concurrence préalables ayant pour objet : 1° Des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial et qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures ou d'installations, soit à l'extension de fournitures ou d'installations existantes, lorsque le changement de fournisseur obligerait l'acheteur à acquérir des fournitures ayant des caractéristiques techniques différentes entraînant une incompatibilité ou des difficultés techniques d'utilisation et d'entretien disproportionnées. Lorsqu'un tel marché est passé par un pouvoir adjudicateur, sa durée ne peut dépasser, sauf cas dûment justifié, trois ans, périodes de reconduction comprises ; 2° L'achat de matières premières cotées et achetées en bourse. Marché similaire : L'acheteur se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de

prestations similaires à celles de ce marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable en application des dispositions de l'article R 2122-7 du CCP. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. Une visite des lieux est obligatoire. Elle sera possible entre le 11 et le 24 février 2026. Les candidats devront obligatoirement prendre contact, par mail, avec les personnes ci-dessous : • Llorenç CABRERA-BOSQUET (llorenc.cabrera-bosquet@inrae.fr) et • Myriam DAUZAT (myriam.dauzat@inrae.fr). pour convenir d'un rendez-vous. Aucune autre date ne sera proposée. Le certificat de visite, daté et signé par le responsable de la visite, devra être transmis dans l'offre. Il ne sera répondu à aucune question dans le cadre de la visite. Les questions doivent être posées via la plate-forme de dématérialisation des achats (PLACE) en utilisant le module questions/réponses. Aucune réponse orale à des questions écrites ne sera donnée lors de la visite. Après la remise des offres et avant leur analyse, les candidats ayant remis une offre devront faire une démonstration de l'interface du logiciel de pilotage des lampes (voir l'article 4.4 du CCTP) en visioconférence ou sur place. La démonstration durera 2 heures maximum. La démonstration aura lieu entre le 11 et le 12 mars 2026. Après la remise des offres, les candidats devront s'inscrire auparavant auprès de Mme DAUZAT : myriam.dauzat@inrae.fr pour fixer un rendez-vous dans le créneau proposé. Chaque candidat indiquera dans son offre s'il compte faire sa démonstration sur place à INRAE ou en visioconférence. Il communiquera également les nom et mail de la personne à contacter. La réalisation de cette démonstration est un élément intrinsèque de l'offre. Sa non-réalisation rend l'offre irrégulière. La démonstration consiste à visualiser l'interface dans son ensemble : souplesse et convivialité de l'interface (progressivité de l'allumage, passage de nuages programmé, possibilité de dimmer des groupes de lampes, modifier le ratio RC/RS par lampe et groupe, consigne de PAR ...). Le critère technique sera évalué à partir de la valeur technique et des résultats de la démonstration (critère n°2). Précision importante : aucune négociation ne sera engagée pendant la démonstration.

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Description: Equipement complet en LEDs des plateformes M3P Phenoarch et Phenodyn

Identifiant interne: INRAE-C24-2026-001

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31521000 Lampes

Nomenclature complémentaire (cpv): 45311000 Travaux de câblage et d'installations électriques, 45214630 Installations scientifiques

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 7 Mois

5.1.6. Informations générales

Participation réservée:

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui

Informations complémentaires: PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES pour un marché de fournitures courantes. En application des dispositions de l'article R2122-4 du code de la commande publique : « L'acheteur peut passer un marché de fournitures sans publicité ni mise en concurrence préalable ayant pour objet : 1° Des livraisons complémentaires exécutées par le fournisseur initial et qui sont destinées soit au renouvellement partiel de fournitures ou d'installations, soit à l'extension de fournitures ou d'installations existantes, lorsque le changement de fournisseur obligerait l'acheteur à acquérir des fournitures ayant des caractéristiques techniques différentes entraînant une incompatibilité ou des difficultés techniques d'utilisation et d'entretien disproportionnées. Lorsqu'un tel marché est passé par un pouvoir adjudicateur, sa durée ne peut dépasser, sauf cas dûment justifié, trois ans, périodes de reconduction comprises ; 2° L'achat de matières premières cotées et achetées en bourse. Marché similaire : L'acheteur se réserve la possibilité de confier au titulaire la réalisation de prestations similaires à celles de ce marché, après passation d'un ou de plusieurs marchés sans publicité ni mise en concurrence préalable en application des dispositions de l'article R 2122-7 du CCP. Ce nouveau marché devra être conclu dans les trois ans à compter de la notification du présent marché. Une visite des lieux est obligatoire. Elle sera possible entre le 11 et le 24 février 2026. Les candidats devront obligatoirement prendre contact, par mail, avec les personnes ci-dessous : • Llorenç CABRERA-BOSQUET (llorenc.cabrera-bosquet@inrae.fr) et • Myriam DAUZAT (myriam.dauzat@inrae.fr). pour convenir d'un rendez-vous. Aucune autre date ne sera proposée. Le certificat de visite, daté et signé par le responsable de la visite, devra être transmis dans l'offre. Il ne sera répondu à aucune question dans le cadre de la visite. Les questions doivent être posées via la plate-forme de dématérialisation des achats (PLACE) en utilisant le module questions/réponses. Aucune réponse orale à des questions écrites ne sera donnée lors de la visite. Après la remise des offres et avant leur analyse, les candidats ayant remis une offre devront faire une démonstration de l'interface du logiciel de pilotage des lampes (voir l'article 4.4 du CCTP) en visioconférence ou sur place. La démonstration durera 2 heures maximum. La démonstration aura lieu entre le 11 et le 12 mars 2026. Après la remise des offres, les candidats devront s'inscrire auparavant auprès de Mme DAUZAT : myriam.dauzat@inrae.fr pour fixer un rendez-vous dans le créneau proposé. Chaque candidat indiquera dans son offre s'il compte faire sa démonstration sur place à INRAE ou en visioconférence. Il communiquera également les nom et mail de la personne à contacter. La réalisation de cette démonstration est un élément intrinsèque de l'offre. Sa non-réalisation rend l'offre irrégulière. La démonstration consiste à visualiser l'interface dans son ensemble : souplesse et convivialité de l'interface (progressivité de l'allumage, passage de nuages programmé, possibilité de dimmer des groupes de lampes, modifier le ratio RC/RS par lampe et groupe, consigne de PAR ...). Le critère technique sera évalué à partir de la valeur technique et des résultats de la démonstration (critère n°2). Précision importante : aucune négociation ne sera engagée pendant la démonstration.

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché

5.1.10. Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères:
Voir le règlement de consultation

5.1.11. Documents de marché

Adresse des documents de marché: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variante: Non autorisée

Les soumissionnaires peuvent présenter plusieurs offres: Non autorisée

Date limite de réception des offres: 10/03/2026 12:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Durée de validité des offres: 4 Mois

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Facturation électronique: Requise

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Administratif de Montpellier

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Le délai d'introduction des recours contentieux est de deux (2) mois à compter de la réception du courrier de rejet de l'offre pour la contester par la voie du recours pour excès de pouvoir ou du recours de plein contentieux. Le délai minimum de suspension de la procédure avant notification du marché que INRAE applique en vertu de l'article R 2182-1 du CCP est de onze (11) jours à compter de la consultation, par le candidat, du document transmis sur le profil acheteur. A défaut de consultation sur le profil d'acheteur, le délai court à l'issue d'un délai de trois jours à compter de la date de mise à disposition du document.

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: INRAE

Numéro d'enregistrement: 180 070 039 01027

Ville: Montpellier

Code postal: 34060

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Adresse électronique: sam-montpellier@inrae.fr

Téléphone: 0499612000

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Administratif de Montpellier

Numéro d'enregistrement: 17340005200010

Adresse postale: 6, Rue Pitot,

Ville: Montpellier

Code postal: 34000

Subdivision pays (NUTS): Hérault (FRJ13)

Pays: France

Adresse électronique: greffe.ta-montpellier@juradm.fr

Téléphone: (+33) 4 67 54 81 00

Adresse internet: <https://montpellier.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: d67beedf-8aaa-45b8-b645-617f41794f7e - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Sous-type d'avis: 16

Date d'envoi de l'avis: 06/02/2026 13:35:26 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 90781-2026

Numéro de publication au JO S: 27/2026

Date de publication: 09/02/2026